

**LETTRE AUX PORTEURS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
« UFF ACTIONS US »**

Code ISIN : Part A : FR0014002002- Part N : FR001400OY40-

Objet : Changement de Fonds maître du FCP

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP UFF ACTIONS US qui est un Fonds nourricier de la classe M du Fonds FTGF CLEARBRIDGE US EQUITY SUSTAINABILITY LEADERS FUNDS compartiment de la Sicav Franklin Templeton Global Funds Plc de droit irlandais. Nous vous remercions de votre confiance.

Nous souhaitons vous informer de l'évolution de votre Fonds selon les termes et conditions de l'opération décrite ci-dessous.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Dans un souci de restructuration et d'amélioration de la gamme, Myria Asset Management a décidé de procéder au changement du Fonds maître de votre Fonds.

De ce fait, Myria Asset Management, en accord avec l'Union Financière de France, commercialisateur du FCP, a décidé qu'à partir du 1^{er} septembre 2026, UFF ACTIONS US, aura pour Fonds maître la part de la classe S (acc) EUR du Fonds FTGF Putnam US Research Fund, compartiment de la Sicav Franklin Templeton Global Funds Plc de droit irlandais.

En effet, votre Fonds est actuellement un Fonds nourricier du Fonds FTGF CLEARBRIDGE US EQUITY SUSTAINABILITY LEADERS FUNDS compartiment de la Sicav Franklin Templeton Global Funds Plc de droit irlandais qui vise une croissance de sa valeur à long terme en investissant au moins 85% de ses actifs dans des actions de sociétés américaines de toutes capitalisations boursières.

A l'issue du changement de Fonds maître, vous détiendrez des parts du Fonds FTGF PUTNAM US RESEARCH FUND compartiment de la Sicav Franklin Templeton Global Funds Plc de droit irlandais qui vise à générer une appréciation du capital à long terme en investissant majoritairement dans des actions de grandes capitalisations américaines.

Après cette modification, votre Fonds sera toujours investi au minimum à 90% dans son Fonds maître et de manière accessoire en liquidités. La performance du Fonds nourricier sera inférieure à celle de son Fonds maître en raison de ses propres frais.

Pour plus de détails sur les changements qui seront apportés au Fonds, nous vous invitons à consulter la section « *Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?* » ci-dessous.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette opération de changement d'objectifs et politique d'investissement de votre Fonds entrera en vigueur le 01/09/2026.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous nous rappelons que vous avez la possibilité, d'obtenir le rachat sans frais de vos parts à tout moment, le Fonds ne prélevant pas de droits de sortie.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement/risque : Oui
- Augmentation du profil de risque : Oui
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : très Significatif



Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Cette opération n'a aucune incidence sur le plan fiscal.

Quelles sont les principales différences entre le Fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur Fonds ?

Vous trouverez ci-dessous le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
Acteurs intervenant sur le FCP		
Fonds Maître*	Classe M du Fonds FTGF CLEARBRIDGE US EQUITY SUSTAINABILITY LEADERS FUNDS compartiment de la Sicav Franklin Templeton Global Funds Plc de droit irlandais.	Classe S (acc) EUR du Fonds FTGF PUTNAM US RESEARCH FUND, compartiment de la Sicav Franklin Templeton Global Funds Plc de droit irlandais.

Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion du Fonds maître*	L'objectif du Fonds est d'accroître sa valeur à long terme.	L'objectif du Fonds est de générer une appréciation de son capital à long terme
Stratégie d'investissement du Fonds maître	Le Fonds investit principalement dans des actions d'entreprises américaines de n'importe quelle capitalisation boursière.	Le Fonds investira principalement dans les actions et titres liés à des actions de grandes sociétés américaines. Le gestionnaire de portefeuille recherchera des investissements parmi un noyau solide d'actions de croissance et de valeur.
Indicateur de référence	Russel 3000	S&P 500
Approche extra-financière prise en compte dans la méthode de gestion	Le gestionnaire d'investissement applique ses critères « ESG Sustainability Leader » à 100 % du portefeuille du Fonds. Le processus de construction du portefeuille du gestionnaire d'investissement restreint les sociétés de l'univers d'investissement du Fonds d'au moins 20 % afin de n'investir que dans des sociétés qui sont des leaders du marché en matière de durabilité	Le gestionnaire de portefeuille applique sa méthodologie ESG à 95 % des positions du compartiment. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont l'une des composantes de la gestion, mais leur pondération dans la décision finale n'est pas définie à l'avance.
Changement de méthode de sélection des titres*	Le FCP qui est actuellement nourricier la classe M du Fonds FTGF CLEARBRIDGE US EQUITY SUSTAINABILITY LEADERS FUNDS compartiment de la Sicav Franklin Templeton Global Funds Plc de droit irlandais sera désormais nourricier de la classe S (Acc) EUR du Fonds FTGF PUTNAM US RESEARCH FUND compartiment de la Sicav Franklin Templeton Global Funds Plc de droit irlandais	

Modification du profil de rendement/risque			
	Avant	Après	
	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques*	<u>Au travers de son investissement dans son OPCVM Maître :</u> Risque lié à l'investissement en titres convertibles [0% ;15%] Risque lié à l'investissement, en bons de souscription d'actions, dans des sociétés civiles de placement	<u>Au travers de son investissement dans son OPCVM Maître :</u> Risque lié à l'investissement en titres convertibles [Néant] Risque lié à l'investissement, en bons de souscription d'actions, dans des sociétés civiles de placement	-

	immobilier (REIT), en titres soumis à la Règle 144A [0% ;15%]	immobilier (REIT), en titres soumis à la Règle 144A [Néant]	-
	Risque lié à l'investissement d'actions d'émetteurs non américains [0% ;15%]	Risque lié à l'investissement d'actions d'émetteurs non américains [0% ;35%]	+
	Risque de concentration géographique [85% ; 100%]	Risque de concentration géographique [80% ; 100%]	-
	Risque lié à l'investissement en bon de souscription [0% ;15%]	Risque lié à l'investissement en bon de souscription [0% ;35%]	+
	Risque lié aux marchés des pays émergents [Néant]	Risque lié aux marchés des pays émergents [0% ; 20%]	+
	Risque lié à l'investissement en titres garantis par des hypothèques ou des actifs [Néant]	Risque lié à l'investissement en titres garantis par des hypothèques ou des actifs [0% ;35%]	+
	Risque lié aux investissements en actions de petites ou moyennes capitalisations [0% ; 100 %]	Risque lié aux investissements en actions de petites ou moyennes capitalisations [0% ; 35 %]	-
Frais			
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services	Part A : 2,30% TTC maximum Part N : 2,12% TTC maximum	Part A : 2% TTC maximum Part N : 1,82% TTC maximum	
Frais indirects	<u>Au travers de son investissement dans le Fonds</u> <u>Maître :</u> 0,15% TTC maximum	<u>Au travers de son investissement dans le Fonds</u> <u>Maître :</u> 0,45% TTC maximum	
Frais cumulés (frais de gestion directs et indirects)	Part A : 2,45% TTC maximum Part N : 2,27% TTC maximum	Part A : 2,45% TTC maximum Part N : 2,27% TTC maximum	=

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 19/08/2026.



Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons enfin l'importance de prendre connaissance du nouveau Document d'Information Clé (DIC) de votre FCP sur le site du commercialisateur www.uff.net ou sur demande adressée à :

Union Financière de France : UFF Contact – France

0 805 805 809 Service & appel gratuits

De plus, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller qui se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Bismuth
Directeur Général